

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUILLET / AOÛT 2023



p.5

Information municipale
Elections du CME



p.8

Animation de la ville
**Festi Sèvre,
de retour le 25 août**



p.9

On parle de vous
**Les 125 ans du centre
de secours du Pallet**

Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Tout d'abord, je tiens à féliciter les nouveaux élus au CME (Conseil Municipal des Enfants) : Alice, Axel, Clémentine, Juliette, Lilian, Louise, Maël, Maïlys,

Manolie, Soline et Timéo, jeunes élus qui viennent renforcer notre équipe municipale. Pour avoir lu leurs professions de foi, je suis certain qu'ils ont plein d'idées nouvelles et persuadé qu'ils vont nous proposer de beaux projets.

De nombreuses animations nous attendent à la rentrée : suite au succès de Festi Sèvre 2022 (environ 500 personnes), la communauté de communes Sèvre & Loire, en partenariat avec la mairie du Pallet, a décidé de renouveler l'opération, cette année, toujours à Port Domino, le vendredi 25 août à partir de 19h00, avec la participation de l'association « la Ludo », et deux concerts gratuits : groupe local du Pé

de Sèvre « The Bus » (reprises rock) et The Dream Catchers (pop-folk). Vous pourrez vous restaurer avec les moules frites du restaurant « Port Domino » ; il est prudent de réserver. De leur côté, les pompiers vont fêter les 125 ans d'existence de la caserne, le 23 septembre, avec un concert gratuit en soirée, place de l'église.

Sur le marché, les scènes ouvertes sont toujours disponibles aux amateurs, il suffit de s'inscrire à la mairie, pour en organiser la logistique.

Elue depuis le 14 février 2021, notre équipe arrive à mi-mandat, nous reviendrons vers vous dans le courant du 4^e trimestre, lors d'une rencontre avec les Palletais, pour vous présenter notre bilan ainsi que les futurs projets de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances et un bel été.

Christian PELLOUET

Adjoint à l'animation, culture et communication

Naissances

08/06	Emmy FOLLENFANT	46 rue des Merrandiers
09/06	Victor PARMENTIER	102 la Lande
11/06	Titouan ARON	12 la Lande
13/06	Ninon LEFORT	12 rue Saint-Vincent

Mariage

27/05	Elisa POKASZEWSKI et Arnaud CANEL	6 rue du Moulin à Cheval
27/05	Adrien DURANTEAU et Aurlane BARS	10 Clos des Ajoux

Décès

09/06	Monique SAUTEJEAN (née GUICHET)	Maison de retraite Gorges
-------	---------------------------------	---------------------------

Déclarations de travaux

22/05	4 rue des Palmiers	Création d'un garage
24/05	5 rue de la Loire	Construction d'une piscine
25/05	Bigrolle	Construction d'une maison d'habitation
30/05	15 le Bois Lambert	Installation d'une pergola
31/05	5 rue Saint-Vincent	Réfection de toiture + bardage isolant
01/06	13 rue Pierre Abélard	Ravalement de façade
01/06	9 rue de la Margerie	Construction d'une maison d'habitation
02/06	120 la Jeannière	Construction d'une piscine
06/06	5 bis Montifault	Extension de préau
07/06	47 les Landais	Remplacement de plaques par couverture zinc
07/06	8 rue de la Margerie	Construction d'une véranda
09/06	7 ter rue Etienne Sautejeau	Abri de jardin
13/06	3 rue des Merrandiers	Installation d'une clôture

Fermetures estivales de la mairie les samedis :
15, 22 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août 2023

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séances du 9 juin 2023



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

1^{ère} séance

Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal a élu 7 délégués et 4 suppléants parmi les conseillers municipaux au scrutin de liste à la représentation proportionnelle puis à la plus forte moyenne pour les sièges non répartis. 2 listes ont été déposées et enregistrées :

- La liste « Le Pallet dynamique et serein » obtient 10 sièges (6 délégués et 4 suppléants).
- La liste « Le Pallet Avec Vous » obtient 1 siège (délégué). Ils seront convoqués le dimanche 24 septembre 2023 pour élire les sénateurs du département.

Délégués	Suppléants
Pellouet Christian	Peretti Marc
Bricard Valérie	Hardy Marie-Annick
Leroux Thomas	Houssais Gilbert
Naud Nelly	Vaillant Annie
Joveniaux Joël	
Gervais Fadoua	
Desbordes Jérôme	

2^{ème} séance

Nomination d'un référent déontologue pour les élus

Le conseil municipal désigne en qualité de référent(s) déontologue(s), les membres de la liste constituée par l'AMF 44 et fixe les modalités de saisine et de mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Motion de soutien contre les violences faites aux élus

Après lecture par M. le Maire de la motion adressée par l'AMF aux collectivités locales suite à la démission de M. Yannick Morez, maire de Saint-Brévin, le conseil municipal approuve la motion contre les violences faites aux élus.

Projet Culturel de Territoire (PCT) : convention de partenariat et de financement pour la réalisation d'un documentaire

Le conseil municipal approuve la convention de partenariat de financement entre la CC SL et les 11 communes membres pour la réalisation d'une vidéo de 25-30 minutes sur le thème : les métiers rares ou

atypiques du vignoble nantais du territoire de la CC SL et pour un montant de participation de 100 € par commune.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2023-07 : Travaux d'aménagement d'une liaison douce au lieu-dit « Les Landais »

Signature d'un document valant acte d'engagement avec l'entreprise Aubron Mechineau SAS sise route de Vertou à Gorges (44190), concernant la réalisation de travaux d'aménagement d'une liaison douce au lieu-dit « Les Landais » pour un montant de 67 960 € HT.

2023-08 : Installation d'un système de vidéoprotection sur les sites du complexe sportif et de la salle polyvalente de loisirs

Signature d'une proposition tarifaire avec la Société TDO Atlantique sise ZI le Séjour, 16 rue Thomas Edison à Dompierre-sur-Yon (85170) concernant l'installation d'un système de vidéoprotection sur les sites du complexe sportif et de la salle polyvalente de loisirs (rue des Sports) pour un montant de 8 296,90 € HT.

2023-09 : Contrat de service Espace Citoyens premium et Arpège diffusion

Signature d'un contrat de service avec l'entreprise ARPEGE sise à Saint-Sébastien-sur-Loire (44236), 13 rue de la Loire pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 et pour un montant de 3 754,64 € HT par an comprenant l'hébergement et la maintenance de l'Espace citoyen premium – démarches Familles ainsi que l'hébergement du module Arpège diffusion (abonnement courriels) du logiciel enfance jeunesse.

2023-10 : Contrat d'abonnement SVP secteur public

Signature d'un contrat d'abonnement avec l'entreprise SVP sise à Saint-Ouen (93585), 3 rue Paulin Talabot, à compter du 1er juin 2023 et pour un montant de 334 € HT par mois comprenant :

- l'appel à un expert SVP dans tout domaine de compétences,
- la réalisation de 5 réponses écrites par an (mémos rédigés),
- l'accès permanent à l'espace client sur internet (base documentaire).

Par dérogation aux conditions générales de vente, le contrat pourra être résilié au 1^{er} novembre 2023 par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée avant

le 1^{er} octobre 2023. De plus, les 3 premières mensualités feront l'objet d'une remise de 50 %.

Informations et questions diverses

Prochains conseils municipaux du 2^e semestre 2023

- 5 septembre,
- 3 octobre,
- 14 novembre,
- 19 décembre.

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

Suite à la lecture de la lettre de M. Douet, Maire Honoraire du Pallet, et comme proposé par celui-ci, avez-vous réfléchi à un lieu en dehors du Conseil et des commissions afin de nous rencontrer ?

M. le Maire : Oui. Cela sera dans les salles municipales actuelles. Nous avons commencé à travailler autour de deux groupes de travail. L'un concerne le marché, l'autre les subventions. Nous avons encore à travailler ensemble. Cela se fera au fil de l'eau.

Nous avons lu dans la presse (Hebdo du 11 mai 2023) que la SNCF conjointement avec la CC SL lançait une consultation pour redonner vie à la gare via des projets. La consultation ayant lieu jusqu'au 30 juin, avons-nous déjà des candidatures à projets ?

M. le Maire : Pour rappel, lors du mandat précédent, la gare pouvait ou devait être achetée par la CC SL, avec un projet d'installer du tertiaire de l'autre côté de la gare. Ce projet a été balayé avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) empêchant de nouvelles constructions. Le projet initial n'est donc plus d'actualité.

Nelly Naud : le sujet a été abordé en commission de la CC SL pour nous informer qu'il y avait un appel à projet.

M. le Maire : La SNCF porte donc le projet en place « Place de la Gare » et charge à elle de trouver et proposer des porteurs de projets. A ce jour, je crois qu'il n'y a qu'un projet déposé. Au niveau communal, nous avons indiqué à la SNCF que nous aurons un droit de regard sur les projets proposés afin de ne pas faire tout et n'importe quoi dans cette gare. Si d'aventure, nous n'avions pas de porteurs de projet, la commune souhaite que la CC SL puisse se positionner différemment et prendre les commandes et ne plus laisser l'initiative à la SNCF, trouver un plan B. Il n'est pas question de laisser cette gare se délabrer. Il serait dommage de la voir déperir.

Concernant le marché, suite à la dernière réunion de travail (10/05/23) quelles propositions vont être retenues pour le relancer ?

Nelly Naud : La 1^{ère} chose, c'est un sondage qui a été fait pour connaître les attentes des Palletais en avril. Les

résultats ont été présentés au groupe de travail en mai et publiés dans la gazette de juin. Les personnes qui ont répondu sont attachées au marché. On a échangé lors de la dernière réunion pour envisager ce qui pouvait être mis en place. Ce qui ressort c'est de chercher de nouveaux commerçants pour attirer davantage de public et faire un effet boule de neige. Deux personnes sont volontaires pour faire de la prospection : M. Métaireau et Mme Roudier. Les commerces ciblés sont ostréiculteurs, traiteurs, produits locaux. Les Palletais y sont attachés. Rôtisseur aussi. En marge, le besoin de boire un verre

s'est fait ressentir. Exemple d'une buvette avec mange-debout. Le café place de l'église a été vendu et va rouvrir, je vais donc voir avec les propriétaires. Mettre en place une buvette ferait concurrence, donc pas forcément une bonne idée. Une autre proposition a été émise de déplacer le marché le long de la boulangerie; cela implique des complications de stationnement, accès pompiers, etc. Ce n'est pas une solution retenue. Nous allons, néanmoins, retravailler la visibilité, avec des chevalets trottoirs. Une prochaine réunion sera programmée pour continuer les échanges.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 05 septembre 2023** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

Information municipale

» Environnement

Sensibilisation aux feux de broussailles

En cette période de l'année, les risques d'incendies de végétation sont importants, ainsi vous trouverez ci-dessous diverses consignes pour lutter ensemble contre les feux de broussailles et de forêt. A noter que la commune du Pallet comprend un nombre important de friches privées, qui nécessitent des entretiens réguliers.

Pour rappel : le brûlage à l'air libre de végétaux, y compris pour les agriculteurs ou exploitants agricoles est strictement interdit. Les déchèteries sont ouvertes pour se débarrasser des déchets verts.



» Sensibilisation

Prévention noyade : le point sur les bonnes pratiques

Face à l'augmentation des noyades en été, le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques rappellent les conseils pratiques et les comportements à adopter pour se baigner sans danger et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Quelles recommandations pour éviter tout risque de noyade ?

Pour vous baigner en toute sécurité :

- apprenez tous à nager ;
- baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- choisissez les zones de baignade surveillées ;
- respectez les interdictions de baignade ;
- tenez compte de votre état de forme ;
- ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.



Dans votre piscine :

- baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance ;
- ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne ;
- ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette ;
- ne vous absentez pas, même quelques instants ;
- soyez particulièrement vigilant lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) : après la baignade, veillez en particulier à retirer l'échelle d'accès et à installer les dispositifs de sécurité lorsqu'ils existent (alarme, couverture, etc.).

Les dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

En mer :

- nagez dans les zones de baignade surveillées ;
- nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade ;
- nagez avec une bouée de nage en eau libre ;
- nagez le long du rivage.

À noter : le numéro d'appel d'urgence européen est le 112 et le numéro d'urgence en mer est le 196.
Pour rappel : la baignade est interdite dans les rivières Sèvre et Sanguèze.

Elections du Conseil Municipal des Enfants

Jeudi 1^{er} juin, se sont déroulées les premières élections du CME du Pallet. Dix-neuf candidats, répartis sur les deux écoles, soumettaient leur programme à leurs camarades.

Après une campagne électorale forte en propositions, sous forme d'affiches réalisées par les enfants, c'est l'ensemble des élèves du CP au CM2, scolarisés dans l'une des deux écoles de la commune, qui a été appelé à voter. Par classe, ils se sont rendus au bureau de vote installé derrière la Mairie dans la matinée du 1^{er} juin. Trois élus de la municipalité ainsi que l'animateur référent au CME étaient présents pour les accueillir et tenir le bureau. Chaque enfant a rempli un bulletin de vote en sélectionnant un garçon et une fille de chaque école, bulletin qu'ils ont ensuite glissé dans l'urne électorale puis chacun a émargé par une signature dans la liste des votants. Une vraie élection « comme les grands » qui a ravi l'ensemble des participants et permis un apprentissage de la citoyenneté.

A l'issue de cette matinée, un dépouillement a été effectué et ce sont 11 jeunes qui ont remporté le plus grand nombre de suffrages et qui sont donc les premiers élus du CME du Pallet. L'équipe municipale leur adresse toutes ses sincères félicitations et leur souhaite réussite et épanouissement en tant que conseillers du CME. Bravo à eux.

La municipalité tient également à remercier l'ensemble des enfants et des équipes éducatives des écoles Astrolabe et Saint-Joseph pour leur participation et la réussite de cette première élection du CME. Nous remercions particulièrement les dix-neuf candidats pour leur engagement citoyen.

Désormais, tout reste à construire pour nos jeunes élus. Nul doute que leur volonté de défendre et de mettre en œuvre des projets inspirés à destination de tous saura nous porter vers la ville de demain !



	ASTROLABE	ST JOSEPH	TOTAL
Suffrages exprimés	142	92	234
Nombre de candidats	14	5	19
Sièges à pourvoir	7	4	11

Candidats de l'école ASTROLABE élus

NOM	PRÉNOM	SUFFRAGES RECUEILLIS	%
LOISEAU	Axel	130	55,56
GOUCHOUX	Maël	83	35,47
ADAM	Soline	49	20,94
GAUDIN	Alice	34	14,53
GAUTHIER	Louise	27	11,54
CANTON	Clémentine	21	8,97
CATHERINE	Juliette	16	6,83

Candidats de l'école St JOSEPH élus

NOM	PRÉNOM	SUFFRAGES RECUEILLIS	%
REGOIN	Maëlys	112	47,86
ROGER	Lilian	111	47,44
BRICARD	Timéo	101	43,16
BRICARD	Manolie	79	33,76

	SUFFRAGES RECUEILLIS	%
Autres candidats	86	36,75
Bulletins Nuls	20	8,54



Alice GAUDIN



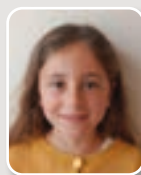
Axel LOISEAU



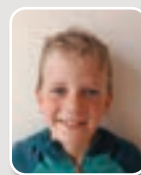
Clémentine CANTON



Juliette CATHERINE



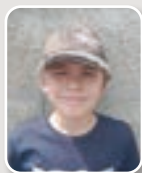
Louise GAUTHIER



Maël GOUCHOUX



Maëlys REGOIN



Lilian ROGER



Soline ADAM



Manolie BRICARD



Timéo BRICARD



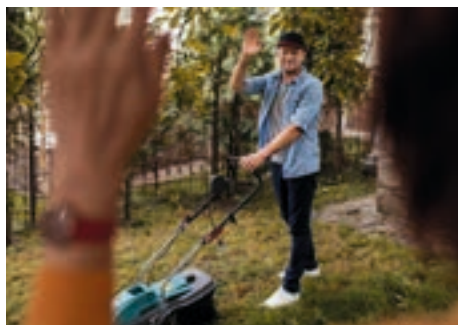
» Environnement

Lutte contre les nuisances sonores

La commune du Pallet adopte un arrêté municipal pour encadrer les nuisances sonores sur son territoire. Il indique notamment que « les travaux de bricolage ou de jardinage, ainsi que de réparation de véhicule par les particuliers à l'intérieur des propriétés, dépendances et jardins, à l'occasion desquels sont utilisés des engins et outils bruyants provoquant des percussions, vibrations, vrombissements, trépidations et généralement des bruits de toute nature excédant les inconvénients normaux de voisinage, tels les tondeuses à gazon, motoculteurs, scies mécaniques, tronçonneuses, perceuses, ponceuses, raboteuses, bétonnières, marteaux, haches, etc. » sont interdits :

- les jours ouvrés avant 8h00 et après 20h00,
- les samedis avant 8h00 et après 19h00,
- les dimanches et jours fériés.

L'arrêté est consultable dans son intégralité sur le site internet de la mairie, rubrique « Réglementation et arrêtés municipaux », ou auprès de l'accueil de la mairie.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits. Couvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

» Expression plurielle

Mot de la minorité

Alors que nous venons de passer le mi-mandat sans vraiment de bilan, force est de constater la mise en pause de certains projets et la grande discrétion concernant d'autres : projets cœur de bourg 1, 2, autour et à l'arrière de la gare... La majorité relance l'idée d'un plan guide sur la commune.

En parallèle celle-ci lance une étude sur un pôle multiculturel qui s'ajoute à l'étude sur l'aménagement de la mairie, de l'école et du périscolaire.

Cela fait beaucoup d'études éparses sans véritable projection globale entraînant des coûts non négligeables sur seul décision du maire. Comme vous, ce n'est qu'au

Conseil Municipal que nous avons ces informations, ce qui est bien navrant, étant élus.

Le marché, lui, a fait l'objet de réunions d'élus des deux groupes, des marchands, de l'association des commerçants et de Palletais : le constat est clair, vous avez bien une attente. Aujourd'hui, nous étudions la mise en place de vos propositions. Des membres de notre groupe sont à la manœuvre pour rechercher de nouveaux marchands.

Cécile, Jérôme et Jean-Louis pour
Le Pallet Avec Vous

Mail : jeanlouismetaireau@orange.fr
Adresse : 2 rue de l'Hermitage
Tél. : 06 07 81 32 17

L'été est là, moment propice à la découverte de nos villages et contrées. Observez et comparez avec notre

bourgade du Pallet ! Quel développement et âme du « Cœur de Bourg » : qualité et quantité des infrastructures, de l'habitat, aménagement paysager, services à disposition... ? Que pensez-vous alors de votre cadre de vie ? N'hésitez pas à vous exprimer ! Céline Caboche

Voilà l'été ! Une pause pour certains, une charge supplémentaire pour d'autres. Les augmentations des prix, des impôts nous obligent parfois à revoir nos projets. Peut-être qu'un regroupement d'achats favorisant les lots pourrait être une mission locale d'intérêt général en intégrant évidemment commerçants et producteurs locaux. Si porter cette idée vous intéresse, contactez-moi. Serge Caboche

Facebook : Le Pallet 2032
Tél. : 06 25 28 28 72

» **Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe**

Des nouvelles de l'exposition

Jusqu'au 15 août au musée du vignoble nantais, l'exposition « L'invention d'un mythe », sur Héloïse et Abélard, vous fait revivre cet amour intemporel qui a marqué toute une époque. Venez découvrir ou redécouvrir cet événement au Pallet.

Depuis le 13 mai, de nombreux visiteurs sont venus parcourir l'exposition « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe », au musée du vignoble nantais. Cette manifestation se poursuit tout cet été par de nombreux rendez-vous.

Les **dimanches 9 juillet et 13 août** à 15h00, deux visites guidées « De l'exposition au Donjon » feront le lien entre les œuvres d'art exposées et le donjon, place Sainte-Anne, qui aurait appartenu à la famille d'Abélard.



Tous les **mardis et vendredis** à 11h00, 14h30 et 16h15, est proposé un jeu « L'étrange héritage » qui réveillera les plus grands enquêteurs pour déjouer un complot : une œuvre de l'exposition est menacée de vol. Récolter les indices, résoudre les énigmes et retrouver le coupable, voilà ce qui attend les petits et grands, à partir de 8 ans. Tarif unique à 7 € par personne.

Retour sur le concours d'écriture « La lettre d'amour que vous n'avez jamais osé envoyer », pour lequel le musée et les bibliothèques du vignoble nantais ont reçu une soixantaine de participations. Lors de l'ouverture au public, une remise des prix a récompensé Lucie Henry (coup de cœur du jury), Colette Lebas (prix spécial) et Lou Orieux (prix jeunes moins de 15 ans). Le recueil des lettres reçues, anonymisées, est consultable dans le coin lecture jusqu'à la fin de l'exposition.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore vue, venez profiter de ces moments particuliers et participer à l'un des épisodes de l'histoire de notre commune. A cette occasion, venez parcourir l'ensemble du conservatoire sur la viticulture.

En visite libre comme en visite-guidée, l'exposition est comprise dans le prix d'entrée du musée (plein tarif : 5 €, réduit : 2,50 €).

+ d'infos

www.musee-vignoble-nantais.eu et 02 40 80 90 13.

» **La petite chorale au musée**

La culture musicale au centre de la culture historique

De fa à sol, de si de la, c'est au musée du vignoble nantais que « la petite chorale », de l'association Pierre Abélard, a donné son concert estival, le 13 juin dernier, devant de nombreux spectateurs.

Les chants se sont mêlés à l'histoire viticole pendant plus d'une heure, donnant à ces voix toute la résonance d'un ensemble soudé. Profitant de l'exposition d'intérêt national sur Héloïse et Abélard, la petite chorale a interprété son nouveau répertoire devant une belle assemblée, installée dans la grande pièce des pressoirs. De Renaud à Gilles Vigneau, des mélodies d'Afrique au fin fond de nos campagnes, les chanteuses et chanteurs ont associé leurs chœurs pour exécuter ces œuvres, sous la direction



de Marie Tallec. L'auditoire a réclamé plusieurs bis et tout s'est terminé, non plus en chanson mais autour d'une collation de gâteaux fait-maison.

Merci aux responsables du musée d'avoir permis cette manifestation dédiée aux anciens bénévoles du musée du vignoble nantais.

» **Pallet Tourisme Loisirs**

20^{ème} vide-greniers « Les Puces d'Abélard »

Pour bien préparer la rentrée, quoi de mieux qu'un vide-greniers ! La rentrée rime souvent avec grand tri. Les poupées russes de notre arrière-grand-tante. Cette petite veste hors de prix portée 2 fois. Les jeux des enfants devenus (trop vite) grands. Nos placards, greniers et caves regorgent de choses que nous n'utilisons plus. Profitez-en pour trier ces objets et offrez-leur une nouvelle vie en les troquant au vide-greniers du Pallet, c'est l'heure d'adopter le geste écoresponsable !

La réputation du vide-greniers de l'association PTL n'est plus à faire, toute l'équipe sera prête à vous accueillir le **dimanche 17 septembre 2023** avec le sourire et la bonne humeur ! Comme chaque année dans une ambiance conviviale, nous vous donnons rendez-vous sur le site de la salle polyvalente de loisirs, rue des



Sports, pour sa 20^{ème} édition. Accueil du public de 8h30 à 17h00.

Dimensions des emplacements :

En extérieur :

- 5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule < ou = à 5m) : 13 €.
- 7,5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (véhicule > à 5m) : 18 €.

En salle :

- 2,5 mètres de longueur d'exposition sur 2,5 mètres de profondeur, + 2 tables et 2 chaises : 15 €.

Réservez dès maintenant votre emplacement.

Les bulletins d'inscription sont disponibles :

- à l'accueil de la mairie,
- chez les commerçants,
- sur internet : www.ptl44.fr.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet.

+ d'infos

06 66 19 97 73 ou 06 19 55 76 66.

» Rétrospective de juin

Ça s'est passé au Pallet



Rendez-vous au jardin avec l'association Le Pallet jardine et partage et la formation musicale Les Chapalleros - 3 juin 2023



Elections du conseil municipal des enfants - 1^{er} juin 2023



Installation du CME - 17 juin 2023



Cérémonie de citoyenneté - 17 juin 2023



Réunion de quartier - 16 juin 2023

La vie dans le vignoble

» Soutien aux jeunes 12-25 ans

Point d'Accueil Ecoute Jeunes gratuit, anonyme et confidentiel

La communauté de communes Sèvre et Loire, en partenariat avec l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) a pu mettre en place un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ). C'est quoi ? C'est une permanence d'écoute psychologique anonyme, gratuite et confidentielle.

C'est pour qui ?

Cet espace est destiné aux jeunes de 12 à 25 ans.

C'est quand ?

Le mercredi, tous les 15 jours.

C'est où ?

À Vallet ou au Loroux-Bottreau.

Pourquoi ?

- Pour offrir un espace de parole, d'écoute et de soutien aux adolescents afin d'aborder leurs questions / préoccupations (relation aux autres, scolarité, parentalité, conduites à risques...).

- Pour accompagner le jeune dans une situation de vulnérabilité et prévenir des situations à risques.
- Pour aider le jeune à retrouver une capacité d'initiative et d'action.
- Pour orienter si besoin vers des structures d'aide ou de soin.

Comment prendre rendez-vous ?

Par téléphone : 02 40 35 47 73.



» Evénements

Festi'Loire et Festi'Sèvre de retour cet été

Au bord de la Loire, sur le site de la Pierre Percée à Divatte sur Loire ou au bord de la Sèvre nantaise, à Port Domino au Pallet, rendez-vous entre amis ou en famille.

Les rendez-vous festifs et bucoliques au bord de l'eau reviennent en 2023 !

Ces événements sont organisés par la CCSC, en partenariat avec les mairies et les associations locales.

Vendredi 7 juillet à Divatte-sur-Loire : le site de la Pierre Percée s'anime avec des concerts, des animations et des dégustations.

Vendredi 25 août au Pallet : le site de Port Domino sera l'autre lieu où se déroulera une soirée au bord de l'eau avec un concert sur l'eau à bord d'une toue (bateau traditionnel). Les festivités commencent à partir de 17h00 par des jeux en famille. Les concerts auront lieu à 19h00 et 20h45. Restauration sur place.

» Anniversaire

Retour sur l'histoire du centre de secours du Pallet

Le 3 avril 1898, à 8h00 du matin, le conseil municipal, dûment convoqué par M. Thomas Blanchard, maire du Pallet, prenait la décision de créer une subdivision de sapeurs-pompiers.

Et c'est ainsi que naît l'histoire de notre centre de secours : grâce à une vingtaine d'hommes, une pompe à bras et du matériel incendie.

Les pompiers ont construit bénévolement leur caserne en avril 1979, selon un plan qu'ils avaient proposé et avec des matériaux financés par la commune. Cette réalisation a donné satisfaction à tous pendant de nombreuses années. Mais bien vite, il s'est avéré que ces locaux ne correspondaient plus à l'équipement technique du corps des sapeurs-pompiers et qu'un local radio était devenu indispensable.

C'est donc en 1985, que la structure du bâtiment du centre de secours a fait l'objet de plusieurs réaménagements et agrandissements.

Depuis juin 1996, le centre de secours a été amélioré par les sapeurs-pompiers afin d'accueillir leur première ambulance. Cette évolution a augmenté considérablement la nature et le nombre d'interventions.

Le centre d'incendie et de secours a été de nouveau agrandi et départementalisé en 2001. Il appartient désormais au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Loire-Atlantique.

Il compte actuellement 35 soldats du feu, disponibles 24h/24 et 7j/7, qui réalisent en moyenne 370 interventions par an.

Tout au long de ces douze décennies, des hommes et des femmes, tous volontaires, se sont succédés pour servir notre commune et les communes voisines avec courage et dévouement.

Les chefs de centre depuis les années 70 :

- Jusqu'à 1971 : Sous-Lieutenant Romain Grelier.
- De 1971 à 1974 : Adjudant Alain Lesage.
- De 1974 à 1983 : Adjudant-chef Maurice Journaud.
- De 1983 à 2003 : Lieutenant Jean-Guy Fauconnier.
- De 2003 à 2015 : Lieutenant Christian Gérard.
- Depuis 2015 : Lieutenant Philippe Fonteneau.



125 ans d'existence, ça se fête !

A l'occasion de ses 125 ans, le centre de secours du Pallet organise, le **23 septembre prochain**, une belle fête ouverte à tous. Venez nous rejoindre pour célébrer cet événement lors d'un concert musical gratuit organisé sur la place de l'Eglise, devant la caserne.

1898



1990



1998



2023



1898



1996



2023



» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Hôtel à coccinelle

Lors de la sortie scolaire dans le parc du Plessis Guéry, les enfants ont confectionné des hôtels à coccinelles pour les offrir à l'occasion de la fête des parents.

Mais comment construire un hôtel à coccinelles ? Les élèves ont dû adopter les bons gestes de sécurité pour



scier, clouer, faire les trous avec une chignole vilebrequin, faire un nœud avec de la ficelle. Un vrai bricolage de grand !

Une fois dans les jardins, l'hôtel permettra à la coccinelle de passer l'hiver au chaud, et ainsi lui permettre de protéger vos plantations des pucerons.

Construction de cabanes au Plessis Guéry

Les expériences se suivent au jardin du Plessis Guéry, mais ne se ressemblent pas. Les enfants des différentes classes ont pu, grâce à Pascal et Maxime, apprendre à construire de vraies cabanes dans les bois, à l'aide de branches, de ficelles, de feuilles et de tissus. Les enfants se sont amusés à jouer les robins d'un jour.

Inscription 2023/2024

L'année scolaire touche à sa fin. Les CM2 de Saint-Jo vont découvrir, après des vacances bien méritées, la grande aventure du collège. Les pré-petites et les petites sections vont faire, d'ici quelques mois leurs premiers pas à l'école.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'école et y inscrire vos enfants, le directeur Sébastien Pujol, saura se rendre disponible pour tous renseignements et visites.

Pour tout contact : Ecole Saint-Joseph, 21 rue du Plessis Guéry, 44330 Le Pallet. 02 40 80 41 08. ec.pallet.st-joseph@ec44.fr.

Vous pouvez aussi, consulter la page Facebook de l'école afin d'y découvrir la vie de l'école et de ses associations. Bonnes vacances !



» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

*Voici la dernière période de l'année scolaire qui commence...
Ça passe vite finalement !*

Les élections du premier CME (Conseil Municipal des Enfants) sont en route : 19 enfants se sont présentés, du CE1 au CM2. Les élections ont eu lieu le 1er juin, 11 sont élus par les votants qui sont du CP au CM2.

Sinon, à la périscolaire, des semaines d'animations sont proposées : découvertes de nouveaux jeux de société (prêtés par la ludothèque), organisation de jeux d'extérieurs (ping-pong, molky...), studio photos et d'autres encore !

Les « anims » réfléchissent aussi aux animations de fin d'année...

L'été se prépare également au centre de loisirs et chez les tweens !

Les séjours sont prêts, les animations également : les « anims » sont au taquet !

Pour le restaurant scolaire, des progrès au niveau du gaspillage alimentaire ont été faits, car nous avons bien pris l'habitude de demander seulement un peu pour goûter (si on doute) et on est resservi ensuite si nous aimons ! Nous essayons aussi de faire attention à l'eau : en fin de repas, au lieu de remplir un pichet entier qui sera jeté, nous ne remplissons que nos verres si besoin.

Les grandes sections ont testé le self : eh oui ! en CP, ils seront avec nous, les plus grands : bienvenue à eux !

A bientôt !



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école

Escapade à Camifolia

Les CP/CE2 de Valérie Dupas et les CE1 ont découvert le parc Camifolia situé à Chemillé-en-Anjou, le 22 mai dernier. Chaque élève a réalisé trois ateliers :

- création d'un herbier,
 - réalisation d'un objet en argile,
 - décoration d'un objet avec des matériaux de la nature.
- Chacun est reparti avec ses œuvres. Après l'incontournable pique-nique du midi, nous avons découvert plus précisément toutes les richesses de ce parc en partant à la recherche de sculptures cachées et de réponses à d'autres énigmes.

Une journée particulièrement appréciée par les élèves et les adultes qui nous accompagnaient.



Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 à la découverte de la Cité des oiseaux

Mardi 6 juin, nous sommes partis en car à la cité des



oiseaux, aux Landes-Genusson, en Vendée. Arrivés là-bas, nous avons rencontré les animateurs qui nous ont accompagnés tout au long de la journée pour nos ateliers :

● **Ornithologue d'un jour** : comment protéger et favoriser la présence des oiseaux dans les espaces partagés avec l'Homme ? Travail sur la maquette d'un jardin favorable à la biodiversité, puis fabrication de nichoirs.

● **Plume d'artiste** : grâce à leurs couleurs et leurs silhouettes variées, les oiseaux représentent une grande source d'inspiration artistique pour l'Homme. D'ailleurs leurs plumes ne sont autres que les ancêtres de nos crayons actuels ! Quelles sont les étapes pour réussir à écrire à la plume ? À l'aide de modèles, réalisation d'une création artistique en associant calligraphie et mise en couleur d'un oiseau à la gouache.

● **Les oiseaux font leur cinéma** : fenêtre ouverte sur les secrets de la nature, le cinéma animalier constitue un outil puissant de sensibilisation au respect de l'environnement. Quelles sont les étapes clés de création d'un documentaire animalier ? Le temps d'une journée ou d'un séjour, et sur les conseils d'un cinéaste,

transformez-vous en caméramans, commentateurs ou ingénieurs du son pour réaliser votre reportage animalier.

Dans un joli et calme coin de verdure, sous les arbres, nous avons profité d'une pause méridienne et pique-niqué. Une sortie intéressante et riche en découvertes.

Visite du refuge LPO de Dominique Sécher

Le vendredi 26 mai, sur la journée, quatre classes de l'école (une classe de CM1-CM2, 2 classes de CP CE2 et une classe de maternelle) se sont rendues au domicile de Dominique Sécher au Pallet.

En effet, sa maison est un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Ce fut l'occasion pour les élèves d'enrichir leurs connaissances sur la nature et de découvrir la faune et la flore de ce lieu. Notre hôte a pu nous apporter de nombreuses explications sur les oiseaux, les nichoirs, les papillons, les végétaux ainsi que les mammifères. Nous tenions à remercier chaleureusement M. Sécher pour cette visite riche en découvertes et son organisation.



» Jeunesse

Information pour les jeunes du Pallet de 13 à 18 ans

Tout au long de l'été, les animateurs de l'accueil Tween, Linda, Margaux et Romain iront à votre rencontre. L'objectif est de s'informer sur vos habitudes lors des vacances et tout au long de l'année et d'en savoir plus sur vos envies et besoins sur la commune. Vous êtes invités à partager un moment sportif au city avec les pré-ados, le **mercredi 12 juillet**. Le **vendredi 25 août**,

nous vous invitons au moulin lors d'un après-midi pour découvrir ou redécouvrir le lieu. Cette initiative sera reconduite lors de chaque vacance afin de constituer un petit groupe de travail dans l'éventualité future de créer un accueil pour les jeunes.

A la rentrée, nous diffuserons une enquête à destination des familles et des ados pour ce projet. Pour toutes informations, vous pouvez contacter Linda Grand ou Romain Pabou à tween@mairie-lepallet.fr.



» Transports scolaires

Inscription pour l'année scolaire 2023-2024

Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée, l'inscription est obligatoire. Pour limiter les oublis, inscrivez votre enfant dès que possible et avant le 18 juillet. Attention, passée la période d'inscription, des frais de pénalité de 30 € s'appliqueront et les demandes seront accordées sous réserve de place dans le car.

Combien ça coûte ?

150 € par an et par enfant. Gratuité dès le 3^e enfant. Possibilité de payer en 3 fois sans frais par prélèvement automatique, par chèque ou espèces auprès de la région des Pays de Loire, mais également au comptant à l'inscription en ligne. Nouvelle inscription ou renouvellement, retrouvez toutes les informations sur le site des transports de la région Pays de La Loire Aléop : aleop.paysdelaloire.fr, rubrique « Mon transport scolaire ».

» 01 JUILLET

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie. Sans rendez-vous.



» 01 JUILLET

Fête de l'école Astrolabe

Dans la cour de l'école. Restauration sur place.

» 01 JUILLET

La nuit d'Abélard

Concert et spectacle pyrotechnique.
Restauration et buvette.



» 08 ET 09 JUILLET

Portes ouvertes entreprise Baluchon

Visite de Tiny-houses, mini-conférences, ateliers pratiques et concert. Entrée libre.
+ d'infos : www.tinyhouse-baluchon.fr.



» 22 JUILLET

Voyage musical

«Sur la voie Ferrer» aux Chais de la Cour, à la Cognardière, 11 rue des Rouliers.
20h00 - Sur réservation.
<https://surlavoieferrer.wixsite.com/sur-la-voie-ferrer>



» 15 AOÛT

Gazette de septembre

Date limite de réception des articles pour la gazette de septembre 2023.

» 25 AOÛT

Festi Sèvre

17h00 : jeux en famille.
19h00 : soirée concert sur l'eau à bord d'une toue.
Restauration sur place.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30 - 13 h 00



Fermetures estivales de la mairie les samedis :
15, 22 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août 2023



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKETYPE
Impression : Éditée à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr